

Toosla – Suspension du contrat de liquidité

Paris, le 19 juin 2026 – Toosla, acteur de référence de la location de véhicules 100 % digitale, annonce aujourd'hui la suspension de son contrat de liquidité confié à Invest Securities à compter du 19 juin 2026 après bourse.

Il est indiqué qu'au 19/06/2026 après bourse les moyens figurant sur le compte de liquidité étaient les suivants :

- Titres : 451.799
- Espèces : 22.577,13€

Pour rappel, les moyens figurant sur le compte de liquidité lors du dernier rapport semestriel en date du 31/12/2025 étaient les suivants :

- Titres : 165.104
- Espèces : 24.651,16€

À propos de TOOSLA

Créé en 2016, Toosla a pour ambition de devenir un acteur majeur de la « révolution » de la mobilité durable en proposant un service de location courte durée de voitures simple et efficace. Son objectif : favoriser la mobilité de demain en levant tous les "irritants" du secteur grâce à son modèle sans agence, sa plateforme digitale et son offre large de véhicules à faible émission. Il offre une expérience client entièrement digitale, aux procédures simplifiées et sécurisées sur PC/Mac, tablettes et smartphones. Sa promesse client se distingue par un modèle de voiture et d'options garantis, une disponibilité en libre-service permanente des véhicules (24/7) et son service de conciergerie (livraison-reprise de véhicule à l'adresse de son choix).

Toosla est coté sur Euronext Growth® Paris (Code mnémonique : ALTOO – Code ISIN : FR00140062B9).



Retrouvez toute l'information financière de Toosla sur :

www.toosla-bourse.com

Contacts

Toosla – Relations Investisseurs
Jérôme Fabreguettes Leib
toosla@actus.fr - 01 53 67 36 78

Toosla – Relations Presse
Déborah Schwartz
dschwartz@actus.fr - 01 53 67 36 37